

Bruxelles, le 31.5.2017
COM(2017) 291 final

ANNEX 1

ANNEXE

au

DOCUMENT DE RÉFLEXION

SUR L'APPROFONDISSEMENT DE L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

Annexe 1. Feuille de route possible pour l'achèvement de l'Union économique et monétaire d'ici 2025

PÉRIODE 2017-2019	
UNION FINANCIÈRE	UNION ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE
<p>UNION BANCAIRE ET UNION DES MARCHÉS DES CAPITAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en œuvre d'autres mesures de réduction des risques pour le secteur financier ✓ Stratégie de réduction du nombre de prêts improductifs ✓ Mise en place d'un dispositif de soutien commun pour le Fonds de résolution unique ✓ Accord sur un système européen d'assurance des dépôts ✓ Finalisation des initiatives concernant l'union des marchés de capitaux ✓ Remaniement des autorités européennes de surveillance – premières mesures en vue de l'instauration d'une autorité européenne unique de contrôle des marchés de capitaux ✓ Travaux visant à la création de titres adossés à des obligations souveraines pour la zone euro 	<p>CONVERGENCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nouveau renforcement du Semestre européen pour la coordination des politiques économiques ✓ Accroissement de l'assistance technique ✓ Travaux sur les normes de convergence <p>PRÉPARATION DU NOUVEAU CADRE FINANCIER PLURIANNUEL DE L'UE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Place accrue accordée au soutien des réformes et approfondissement des liens avec les priorités de la zone euro <p>MÉCANISME DE STABILISATION BUDGÉTAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réflexion sur la création d'un mécanisme de stabilisation budgétaire
RESPONSABILITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE EFFICACE	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dialogue renforcé et davantage formalisé avec le Parlement européen ✓ Affermissement progressif de la représentation extérieure de la zone euro ✓ Proposition d'intégrer le pacte budgétaire dans le cadre juridique de l'UE 	
PÉRIODE 2020-2025	
UNION FINANCIÈRE	UNION ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE
<p>MISE EN ŒUVRE CONTINUE DES INITIATIVES POUR L'UNION DES MARCHÉS DES CAPITAUX</p> <p>DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME EUROPÉEN D'ASSURANCE DES DÉPÔTS</p> <p>TRANSITION VERS L'ÉMISSION D'UN ACTIF EUROPÉEN SANS RISQUE</p> <p>MODIFICATIONS DU TRAITEMENT RÉGLEMENTAIRE DES EXPOSITIONS SOUVERAINES</p>	<p>CONVERGENCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nouvelles normes de convergence et lien avec le mécanisme de stabilisation central <p>MÉCANISME DE STABILISATION CENTRAL</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Décision sur la conception, préparation de la mise en œuvre et lancement <p>MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU CADRE FINANCIER PLURIANNUEL DE L'UE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Priorité accrue accordée aux mesures incitant aux réformes <p>SIMPLIFICATION DES RÈGLES DU PACTE DE STABILITÉ ET DE CROISSANCE</p>
RESPONSABILITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE EFFICACE	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présidence permanente à temps plein de l'Eurogroupe ✓ Établissement de l'Eurogroupe comme formation officielle du Conseil ✓ Représentation extérieure pleinement unifiée de la zone euro ✓ Intégration dans le cadre juridique de l'UE des accords intergouvernementaux subsistants ✓ Création d'un Trésor de la zone euro ✓ Création d'un Fonds monétaire européen 	

Source: Commission européenne